

GOFFINET (*Constant-Auguste-Théodule-Marie*), Intendant de la Liste civile (Bruxelles, 28.8.1857 — Bruxelles, 30.3.1931).

Les frères jumeaux Auguste et Constant Goffinet furent dès leur jeunesse et presque dès leur enfance, attachés à la Maison du Roi Léopold II. Leur père, le lieutenant général Goffinet, était entré en effet en 1851 dans la Maison du roi Léopold 1^{er}, en qualité d'officier d'ordonnance. Quand deux ans plus tard le jeune duc de Brabant, ayant atteint ses dix-huit ans, se maria et devint sénateur de droit, commençant ainsi sa vie politique, le vieux Roi lui constitua une Maison militaire. Goffinet devint alors premier officier d'ordonnance du Duc de Brabant, puis plus tard son aide de camp, et, le Duc monté sur le trône, Goffinet joignit à ses fonctions celle de Secrétaire des commandements du Roi et de la Reine, qui lui donnait l'administration des biens privés du Roi. Il avait la confiance entière du Souverain, non seulement pour les affaires de la famille royale, mais souvent aussi dans le domaine de la politique coloniale du Roi à l'époque où ce dernier cherchait encore sa voie. Le général Goffinet était un homme d'un grand sens pratique et d'une vive intelligence. On a toujours gardé dans sa famille le souvenir des paroles que Léopold 1^{er} adressait à son fils en lui abandonnant son officier d'ordonnance en 1853 : « Apprécie-le bien, car c'est un cadeau que je » te fais ». Léopold II conserva toujours au vieux général, jusqu'à sa mort survenue en 1886, la plus flatteuse affection. Il en fit le dépositaire de ses biens, l'intime confident de toutes ses affaires de famille. Cette confiance, le Roi allait, du reste, la reporter sur les deux fils du Général. Dès 1876 — si nous avons bonne mémoire d'une confiance de Constant Goffinet —, c'est-à-dire quand les deux jeunes gens, encore aux études, avaient à peine atteint leur vingtième année, ils furent mis par leur père à la tâche, dans ses bureaux, ceux du Secrétariat des commandements de LL. MM. et de l'administration de la fortune de l'ex-Impératrice Charlotte du Mexique.

Les deux frères, Auguste et Constant, conquièrent leur diplôme de docteur en droit et passèrent leur examen d'entrée dans la carrière diplomatique. Ils n'y firent l'un et l'autre qu'un assez bref passage effectif, ayant été très rapidement rendus au service du Roi.

Ils furent tous deux nommés attachés de légation le 30 novembre 1880. Auguste, désigné pour Berlin le 25 juin 1881, reste néanmoins attaché au palais, et dès le 20 juillet suivant son frère Constant est désigné à sa place pour la capitale allemande. Quant à Auguste, nommé secrétaire de légation de 2^e classe le 10 février 1882, il fut envoyé à La Haye, où il arriva le 2 avril. Mis derechef à la disposition du Roi le 7 juillet 1884, et nommé secrétaire de légation de 1^{re} classe le 9 avril 1885, il succéda bientôt à son père dans ses fonctions de secrétaire des commandements du Roi et de la Reine.

Son frère Constant était arrivé à Berlin le 19 août 1881. Le ministre de Belgique à Berlin était alors le vieux baron Jean-Baptiste Nohomb, celui-là même de qui le rôle avait été si considérable aux premiers temps de notre indépendance. Constant Goffinet accédait le 10 février 1882 au grade de secrétaire de légation de 2^{me} classe. Pendant son bref séjour à Berlin, le chancelier Bismarck, alors dans toute sa gloire, dominait encore sans conteste la politique allemande et, dans une large mesure, la politique européenne. Mais Constant Goffinet aura l'occasion de l'apercevoir de plus près quelques années plus tard, ainsi qu'on le verra bientôt. Ayant été désigné le 28 novembre 1882 comme secrétaire de la légation de Londres, il arrivait en cette ville le 3 janvier 1884, mais son séjour dans la capitale britannique fut plus bref encore que son passage à Berlin. Dès le 7 juillet 1884, il était déchargé de ses fonctions pour être mis à la disposition du Roi. Le 10 septembre,

il quitta Londres, où le Baron Solvyns, ministre de Belgique, avait apprécié son zèle et son intelligence. Peu de semaines après, Constant Goffinet se trouvait mêlé aux affaires congolaises, par une participation modeste mais effective à la grande Conférence africaine de Berlin.

Les délégués belges à la Conférence étaient le comte van der Straeten-Ponthoz, ministre à Berlin, et le baron Lambermont. Constant Goffinet fut nommé secrétaire de la délégation.

La dernière séance de la conférence fut présidée par Bismarck en personne, et l'acte général de clôture porte la date du 26 février 1885. Constant Goffinet présent à l'événement en avait gardé un souvenir qu'il aimait à rapporter à ses familiers. Au moment où le prince de Bismarck venait d'apposer sa signature au traité, il se retourna vers le jeune secrétaire belge, qui peut-être lui avait tendu la plume, et lui dit avec une très aimable mais assez visible ironie : « Voilà bien du plaisir en perspective » pour votre Roi ! »

Poursuivant une carrière diplomatique plutôt fictive désormais, au moins dans les cadres, Constant Goffinet fut promu successivement aux différents grades jusqu'à celui de ministre plénipotentiaire, aux mêmes dates que son frère Auguste. Ils furent tous deux nommés conseillers le 15 mai 1890, ministres résidents le 13 mars 1896 et envoyés extraordinaires et ministres plénipotentiaires en 1901.

Mais c'est dans la maison du Roi qu'ils allaient poursuivre leur carrière. Leur vieux père, le lieutenant général retraité, ne mourut qu'en décembre 1886, ayant gardé jusqu'à la fin ses fonctions d'aide de camp et celles de secrétaire des commandements du Roi et de la Reine. Tandis qu'Auguste Goffinet lui succédait dans ces dernières fonctions, Constant devenait administrateur de la Liste civile, titre qui fut bientôt changé en celui plus décoratif d'intendant, qui avait été porté sous Léopold 1^{er} par un éminent conseiller du Roi, le vicomte de Conway.

Ainsi les deux frères devinrent les administrateurs, l'un de la dotation annuelle de la Liste civile, l'autre, par le Secrétariat des commandements de tous les biens privés du Roi.

Auguste Goffinet, plus spécialement attaché jusqu'en 1902 à la reine Marie-Henriette, joignit à ses fonctions celles d'administrateur des biens de l'infortunée Impératrice Charlotte dont il deviendra, sous le règne du roi Albert, le tuteur légal, avec le titre de grand-maître. Quant à Constant, sans avoir appartenu à l'administration congolaise, il fut mêlé par le Roi à la vie de la colonie naissante, d'autant plus que dans les débuts, aux temps héroïques, le roi Léopold devait subvenir de sa cassette personnelle et de celle de la Liste civile aux besoins de sa grande œuvre.

Les deux frères Goffinet, possesseurs eux-mêmes d'une fortune considérable s'intéressèrent aux premières affaires coloniales, par dévouement au Roi certes, mais parce qu'ils avaient aussi une confiance inébranlable dans les lumières et le génie de leur Maître, une admiration de bon aloi qui ne s'est jamais démentie.

Constant Goffinet, en compagnie du comte John d'Oultremont, grand-maréchal, fut désigné par le Roi pour remplir un mandat d'administrateur à la Compagnie du Chemin de fer du Congo — mandat qu'il devait abandonner en 1904 à la suite de la rupture entre Léopold II et Thys. Il fut également administrateur de la Compagnie du Katanga et de la Société anversoise de Commerce au Congo (S.C.A.).

Le Roi, qui avait apprécié les qualités diplomatiques de son intendant, l'adjoignit en 1894 à l'ancien ministre Devolder, pour négocier avec le gouvernement de la République française un arrangement au sujet des frontières de l'Oubanghi-Bomou. Les négociations se déroulèrent à Paris, en juillet et août, et l'arrangement fut signé par Devolder et par Constant Goffinet, pour l'État du Congo, le 14 août 1894. A la veille même de ces pourparlers, le ministre de France à Bruxelles, Bourée, avait noté dans

une dépêche adressée à son gouvernement : Le baron Goffinet « vit dans une incessante et » familière intimité avec le Roi, qui fait le fond » le plus absolu sur son dévouement et tient en » particulière estime son intelligence, ses facultés de travail, son ferme bon sens. Aussi Sa » Majesté a-t-elle pris l'habitude de l'associer

» à ses occupations les plus sérieuses et le consul- » te-t-elle volontiers sur des affaires de l'ordre » le plus personnel, à propos desquelles elle » écarte, bien plus qu'elle ne la recherche, » l'intervention de ses conseillers officiels ordi- » naires. Il n'est donc pas douteux que M. » Goffinet, dans l'accomplissement de la mission » de haute confiance dont il vient d'être chargé, » ne doive être en pleine possession de la pen- » sée du Roi » (20 juillet 1894 ; dans *Documents diplomatiques français*, 1871-1914, 1^{re} série, tome XI, pp. 292-293).

Constant Goffinet fut en effet, jusqu'à la mort de la reine Marie-Henriette en 1902, celui des deux frères qui jouissait de la plus grande confiance du Roi. Son frère le Secrétaire des commandements du Roi et de la Reine, était plus spécialement au service de Celle-ci. Il résidait avec elle, la plus grande partie de l'année à Spa. Mais quand la Reine fut morte, en septembre 1902, laissant à Auguste Goffinet sa villa de Spa en témoignage de reconnaissance pour le dévouement qu'il lui avait témoigné, le roi Léopold II reprit le dévoué conseiller de la Reine à son service personnel. Petit à petit, le Roi le chargea de missions de confiance de plus en plus nombreuses. Il semblait que l'étoile de Constant baissait quand celle de son frère montait de plus en plus.

Auguste, plus encore que Constant, fut à partir de 1905 surtout, et jusqu'au moment de la reprise du Congo par l'État, soit pour les affaires de grands travaux, soit pour les affaires coloniales, l'intermédiaire, disons mieux, le porte-parole du Roi auprès des ministres. C'est à lui également que le Roi confia un mandat d'administrateur dans la Fondation de Niederfulbach. Le Souverain avait gardé cependant son entière et reconnaissante confiance aux deux frères, et quand peu avant sa mort, il rédigea ses dernières volontés, par lesquelles il nommait Auguste son exécuteur testamentaire, il accéda immédiatement au désir de ce dernier de se voir adjoindre son frère Constant.

On sait que le roi Albert, à son avènement, à la suggestion, les uns disaient de Beernaert, les autres du général Jungbluth, renouvela entièrement la Maison royale de son prédécesseur.

Pas plus que le comte John d'Oultremont, ou le baron Carton de Wiart, les frères Goffinet ne furent maintenus, sinon à titre honorifique, dans la Maison du roi Albert. Celui-ci reconnut le dévouement qu'ils avaient témoigné au feu Roi et les nomma l'un et l'autre grand officier de l'Ordre de Léopold. Constant fut chargé par le nouveau Roi d'annoncer son avènement à l'Empereur du Japon, et il se rendit à Tokio à la tête de la mission constituée à cet effet en 1910.

Les Goffinet, qui avaient respiré l'atmosphère de la Cour depuis leur enfance, ressentirent avec beaucoup de peine leur retraite forcée, mais ils la subirent avec dignité, gardant tout leur attachement à la Maison royale.

Dans cette dernière partie de leur existence leur admiration pour le Roi défunt avait pris la forme d'un véritable culte. Dans le cours de la vie du Roi on pouvait, si l'on était de leurs familiers, risquer devant eux l'une ou l'autre critique de la politique du Souverain, sans qu'ils s'en offensassent. Mais, après sa mort, esquisser la moindre réserve sur sa personne ou son œuvre, attirait sur le champ une réplique véhémement et hautaine qui coupait court à toute velléité d'insistance. Il nous paraît singulièrement à leur honneur, qu'ils aient ainsi conservé, quoique fidèles entre tous, toute liberté d'esprit à l'égard de leur génial Maître vivant, tandis qu'ils défendaient en grondant leur vieux Maître mort, à la moindre apparence d'une parole hostile ou irrévérente.

Restés tous deux célibataires, Auguste et Constant Goffinet partagèrent la même existence dans leur hôtel de la rue de la Science, ou au milieu de leur vaste domaine ardennais de Freux, qu'ils mettaient une vraie joie à embellir. Leur ressemblance physique, bien connue des Bruxellois était frappante. De caractère, Auguste était sans doute plus amer que son frère Constant. Mais celui-ci, d'un abord un peu rude, était au fond un sensible.

Les deux frères moururent à peu d'années l'un de l'autre. Auguste disparut le premier, en 1927, léguant la villa de Spa à son frère, celui-ci, à son tour, en fit don aux vétérans coloniaux (Villa Marie-Henriette). Le roi Albert, qui venait de conférer à Auguste le grand-cordon de l'Ordre de Léopold, assista en personne à son service funèbre, honneur qu'il rendit aussi quelques années plus tard à la mémoire de son frère Constant, décédé en son hôtel de la rue de la Science, le 30 mars 1931.

14 septembre 1953.
H. Goffinet et J. Stengers.